



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IME

Question écrite n° 132794

Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé au sujet des difficultés rencontrées par les instituts médico-éducatifs. Ceux-ci sont des établissements ayant pour mission d'accueillir des enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle. L'objectif est de leur dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques ainsi que le recours à des techniques de rééducation. Or ces établissements voient leur mission remise en cause par le manque de moyens financiers octroyés par l'assurance maladie. Ceux-ci se retrouvent dans une situation dans laquelle ils ne peuvent notamment plus assurer de manière efficace les séances d'orthophonie et de psychomotricité nécessaires à l'enseignement spécialisé dont bénéficient ces personnes handicapées. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures afin de favoriser le financement des instituts médico-éducatifs par l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132794

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 juin 2012, page 4188

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)